



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



ÉDITO

C'EST QUOI LA CPTS LVO ?



La CPTS LVO est un réseau qui regroupe les professionnels de santé du territoire Loire Vendée Océan et dont l'objectif est de mettre en place des actions de soins coordonnées pour améliorer le parcours de santé de sa population.

LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA CPTS LVO, DOCTEUR BRUTUS

Chers ami.e.s et collègues,

Voici déjà 3 années que la CPTS Loire Vendée Océan déploie ses activités pour améliorer le parcours de soin de nos patients et renforcer l'interconnaissance entre nos différentes disciplines. Plus d'un tiers des professionnels libéraux installés sur le territoire nous ont rejoint et je les en remercie. Beaucoup ont connu la CPTS grâce à ses actions en faveur de l'accès aux soins (soins non programmés) ou de la prévention (vaccination COVID). Pourtant, les activités de la CPTS ne se limitent à ces deux exemples. Nombre de projets qui émanent des professionnels du territoire s'annoncent riches et passionnants (repérage de la fragilité des seniors ou de la souffrance psychique des collégiens, prévention de l'exposition aux écrans des plus jeunes, création de groupes d'échange entre professionnels ou formations interprofessionnelles). Et bien d'autres encore qui ont attiré l'attention au niveau régional et national puisque notre CPTS a été choisie avec 17 autres en métropole et en outremer par la mission ministérielle du « tour de France des CPTS ». Nous les recevrons le 12 mai prochain.

C'est une reconnaissance du dynamisme de notre communauté qui a placé la responsabilité sociale et territoriale au cœur de ses préoccupations. C'est un motif de satisfaction et de fierté pour nous toutes et tous qui faisons notre maximum pour maintenir et rendre plus attractive encore l'offre de soins sur le territoire.

Un grand merci à toutes et tous.

QUELQUES CHIFFRES SUR SON TERRITOIRE ...

Notre territoire englobe **37** communes du Nord Ouest de la Vendée et du Sud de la Loire Atlantique.

136 906 habitants (INSEE : 2020)
Cette population **double en période estivale**

775 professionnels de santé libéraux (chiffres CPAM 2023)



LA CPTS LVO, C'EST QUI ?

LES ADHÉRENTS

En 2021, nous étions 123 adhérents, en 2022, nous étions 284 !

Nous avons donc plus que doublé le nombre d'adhérents sur une année.

Top 3 des professions les plus représentées parmi les adhérents de la CPTS LVO :

24.53% des adhérents sont infirmiers,

21.43% sont médecins,

13.04% sont pharmaciens

La CPTS LVO est bien représentée sur son territoire parmi ces professions :

87.5% des pharmacies du territoire sont adhérentes,

62.75% des médecins libéraux,

60% des orthophonistes,

44.9% des pédicures-podologues

Au 19 avril 2023, 37% des professionnels de santé libéraux du territoire sont adhérents à la CPTS LVO, soit un peu plus d'un tiers.



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2022, le Conseil d'Administration comptait 15 membres, dont 5 membres du Bureau.

Il se composait de 4 pharmaciens, 3 infirmiers libéraux, 2 médecins généralistes, 2 pédicures-podologues, 2 orthoptistes, 1 orthophoniste et 1 kinésithérapeute.

L'ÉQUIPE DE LA CPTS LVO

L'équipe de la CPTS LVO était composée en 2022 d'une coordinatrice et d'une chargée de communication/assistante administrative.

Début 2023, elle s'est étoffé d'une chargée de projet à mi-temps et porte désormais, depuis le 1er janvier, l'Équipe d'Appui en Adaptation et Réadaptation (EAAR LVO) composée d'une diététicienne, de deux ergothérapeutes, de deux psychologues et d'une assistante administrative pour 3.8 ETP.

1

AXE

ACCÈS AUX SOINS

2

AXE

PARCOURS

3

AXE

PRÉVENTION

4

AXE

GESTION DE CRISE

5

AXE

QUALITÉ

6

AXE

ACCOMPAGNEMENT DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

**PARTICIPER À UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS, À
L'ORGANISATION DE SOINS NON PROGRAMMÉS ET À
LA MISE EN PLACE DE PROTOCOLES
PLURIPROFESSIONNELS**

- Soins Non Programmés
- Centre de Soins Non Programmés
- Consultation d'accès aux soins (IPA/SAS PAS)
- IPA en EHPAD
- Protocole cystite



1

AXE ACCÈS AUX SOINS

SOINS NON PROGRAMMÉS

Les Soins Non Programmés, c'est quoi ?

Ce sont des soins médicaux non programmés aigus relevant de la médecine générale pour les patients ne trouvant pas de réponse au sein des cabinets médicaux du secteur.

Régulation estivale des soins non programmés depuis l'été 2019 :

Mise à disposition de créneaux par 21 médecins généralistes (10 sur le littoral, 8 autour de Challans, 2 à Noirmoutier et 1 à Machecoul) du territoire sur l'agenda partagé « CPTS RDV » géré par la régulation (116 117).

Résultats 2022

- 924 créneaux proposés
- 762 rendez-vous honorés (taux de remplissage 82%)
- 19 rendez-vous non honorés (2.5%)



CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMÉS

Le 24 janvier 2022, le Centre de Soins Non Programmés situé à Challans s'est ouvert pour les personnes confrontées à un problème médical aigu relevant de la médecine générale et n'ayant pas trouvé de réponse médicale sur le territoire.

L'adressage se fait par la régulation via le 116 117 et l'accueil des urgences du CHLVO. Ce dispositif est un partenariat entre la CPTS LVO et le CHLVO.

29 médecins en activité y participent, salariés par le CHLVO (11 libéraux, 3 salariés, 2 retraités et 13 remplaçants).

Situation médicale des patients du centre



Hors résidence	27 %
Patients sans médecin traitant	36 %
Médecin traitant indisponible	35 %
Inconnu	2 %

Résultats du 24 janvier au 30 décembre 2022

3076 créneaux proposés sur 257 ½ journées à Challans,

- 2807 rendez-vous honorés (taux de remplissage 91%)
- 171 rendez-vous non honorés (6.1%)
- 86% adressés par le 116 117 et 9.2% par le SAU du CHLVO

1

AXE ACCÈS AUX SOINS

CONSULTATION D'ACCÈS AUX SOINS (IPA/SAS PAS)

Profil des patients



86% en ALD ou plus de 70 ans (cible)

Qui adresse les patients ?

- 1 - Les pharmacies
- 2 - La CPAM
- 3 - Le CHLVO
- 4 - Les résidences
- 5 - Les professionnels de santé

Résultats du 1er novembre 2021 au 15 mars 2023 : 473 patients en file active

- 50% ont perdu leur médecin traitant, 50% sont récemment arrivés
- Une majorité de patients viennent de Challans et du littoral
- 42% ont retrouvé un médecin traitant et 60% réinscrits dans un parcours de soins.

De novembre 2021 à octobre 2022

- 2 internes SASPAS (interne en médecine générale) + 1 IPA (Infirmier en Pratique Avancée)
- 2 jours par semaine (mardi/ jeudi)
- 1 secrétariat hospitalier, localisation : Challans
- Recrutement : Pharmacies, CPAM, services du CHLVO, EHPA
- Cible : Patients sans médecin traitant, en ALD ou plus de 70 ans
- Depuis novembre 2022 : renfort de l'équipe avec 4 internes en médecine générale + 2 IPA (4j/semaine (du mardi au vendredi)) et élargissement de la cible aux plus de 16 ans en ALD.

INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE (IPA) EN EHPAD

Un groupe de travail composé de 5 EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) publics et privés sur 3 communautés de communes) envisage la création et l'expérimentation d'un poste d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA) mutualisé.



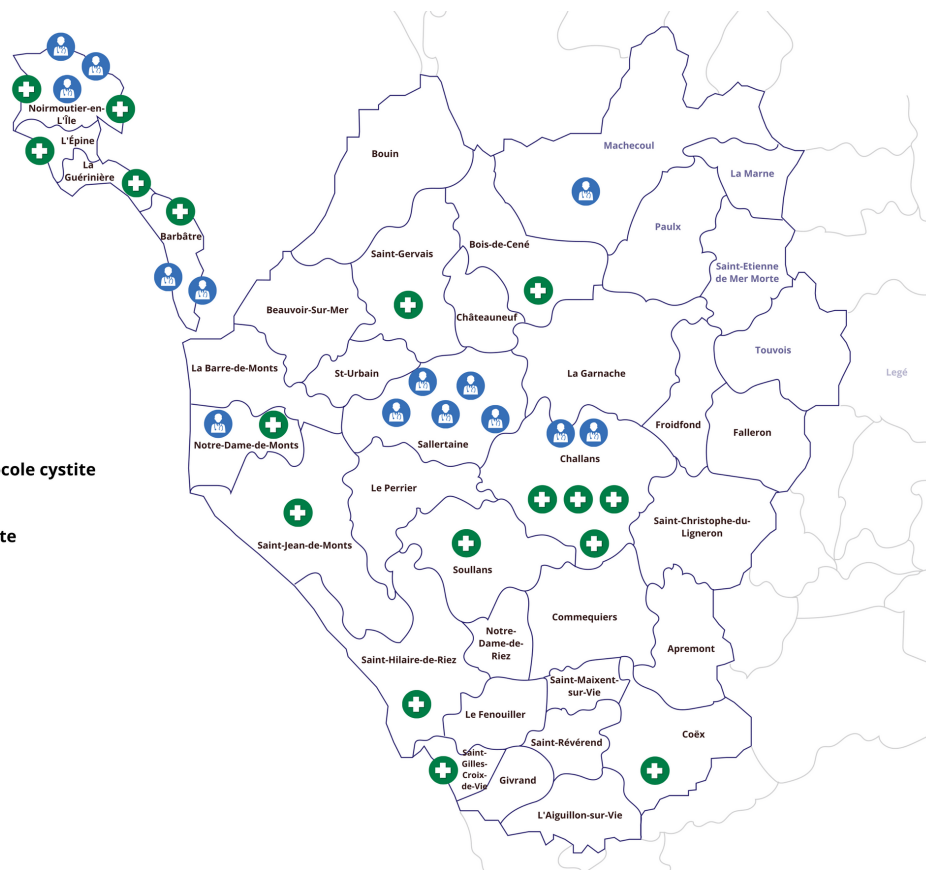
L'objectif est d'améliorer le parcours de soins des personnes âgées sans médecin en EHPAD.

Après définition du portage juridique, d'une fiche de poste IPA et d'un modèle de protocole d'organisation avec les médecins coordonnateurs et les médecins généralistes, la mise en œuvre est envisagée en 2023.

1

AXE ACCÈS AUX SOINS

PROTOCOLE CYSTITITE



Médecins déléguants volontaires pour le protocole cystite



Pharmacies volontaires pour le protocole cystite

Afin de favoriser l'accès aux soins de la population du territoire, la CPTS LVO a souhaité mettre en place le protocole de coopération de la pollakiurie et de la brûlure mictionnelle chez la femme de 16 à 65 ans. C'est un protocole entre médecins généralistes (déléguants) et pharmaciens d'officine (délégués). Il s'adresse aux patients sans médecin traitant ou en vacances dans la région.

4 groupes de travail ont eu lieu entre septembre 2022 et mars 2023.

À ce jour, 14 médecins et 17 officines (27 pharmaciens) se sont engagés dans le protocole.

La formation théorique de 3 heures a eu lieu le jeudi 6 avril 2023 et la formation théorique d'1 heure doit avoir lieu prochainement entre déléguants et délégués.

Le protocole de coopération devrait être mis en place à partir du mois de mai.

Une 1ère évaluation de ce protocole aura lieu en juin puis un retour d'expériences sera fait à la fin de l'été.

AMÉLIORER LES LIENS VILLE-HÔPITAL ET LA COORDINATION AUTOUR DU PATIENT

1

AXE
ACCÈS AUX SOINS

2

AXE
PARCOURS

3

AXE
PRÉVENTION

4

AXE
GESTION DE CRISE

5

AXE
QUALITÉ

6

AXE
ACCOMPAGNEMENT DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- Repérage et évaluation de la fragilité des personnes âgées
- Harmonisation des ordonnances plaies et recommandations
- Équipe mobile de gériatrie extra-hospitalière
- Formation des correspondants en dermatologie





AXE PARCOURS

REPÉRAGE ET ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ DES PERSONNES ÂGÉES

Les objectifs de cette action sont d'**expérimenter un processus de repérage, d'évaluation et d'accompagnement de la fragilité** chez le sujet âgé sur le territoire de la MSP Pôle Santé du Marais ainsi que de **favoriser le bien-être de la personne vieillissante en la rendant actrice de son projet de vie**. Les acteurs de cette action sont la CPTS LVO, la MSP Pôle Santé du Marais, la MSP des Roseaux avec comme partenaires les services d'aides à domicile, l'IREPS, le Pôle prévention Challans-Gois Communauté, le GCS-e santé, l'ARS, le Gérontopôle et les caisses de retraite.

Un plan d'action est en cours :

- Former les professionnels du premier recours (**10** aides à domicile le 25 avril 2022).
- Sensibilisation et information des professionnels de santé (utilisation de l'application ICOPE) : formation de **32** professionnels de santé libéraux.

Un **affichage** dans les cabinets médicaux des MSP et la **remise de flyers** par les professionnels de santé participants vont être mis en place auprès du public cible de cette action. Les communes participantes à ce dispositif sont Sallertaine, Le Perrier, St Urbain, St Gervais, La Garnache, Challans et Bois-de-Céné.

HARMONISATION DES ORDONNANCES PLAIES ET RECOMMANDATIONS

Un travail ville/hôpital a été mené en fin d'année 2022 autour de l'harmonisation des ordonnances plaies et de recommandations liées à la prise en charge des plaies.

Les représentants de l'Hôpital De Jour Plaies, la pharmacie du Centre Hospitalier Loire Vendée Océan et des professionnels de santé libéraux de la CPTS LVO ont travaillé ensemble à la production d'un **flyer de conseils** ainsi qu'à la réalisation de **deux ordonnances types** pour les plaies courantes et celles dites aiguës.

La première Rencontre des Partenaires de la CPTS Loire Vendée Océan a ainsi eu lieu le 18 octobre 2022 à la résidence Les Girandières, réunissant une vingtaine de professionnels de santé libéraux et des professionnels des EHPAD et résidences autonomie de Challans. Cette soirée a permis au groupe de travail **d'échanger avec les participants autour de situations concrètes sur la prise en charge des plaies** et de **présenter le travail ville/hôpital** réalisé.



Les documents produits ont été **diffusés aux médecins, pharmaciens et infirmiers** du territoire Loire Vendée Océan. Les ordonnances pour les plaies sont disponibles sur l'espace adhérent Plexus.



AXE PARCOURS

ÉQUIPE MOBILE DE GÉRIATRIE EXTRA- HOSPITALIÈRE

Une équipe mobile de gériatrie (EMG), adossée au service de court séjour gériatrique du CHLVO, existe déjà depuis plus de 10 ans. Elle intervient essentiellement pour des avis en interne. Suite au départ de médecins gériatres et à la fermeture du court séjour gériatrique du site de Challans, elle est en appui au court séjour gériatrique de Machecoul et **nécessitait une nouvelle configuration**.

C'est pourquoi, afin de **renforcer le parcours de soins des personnes âgées**, nombreuses sur notre territoire, l'équipe mobile de gériatrie du CHLVO a répondu à un appel à manifestations d'intérêt en partenariat avec la CPTS LVO et a obtenu un avis favorable pour ce projet en novembre 2022 par l'ARS pour la **création d'une équipe mobile extra hospitalière** (gériatre, infirmiers en gériatrie, assistant social et secrétariat).

Elle devrait être active au dernier trimestre 2023.

FORMATION DES CORRESPONDANTS EN DERMATOLOGIE

6 médecins généralistes volontaires ont été formés pendant 12 demi-journées en binôme avec les dermatologues hospitalières et une formation théorique a été offerte à tous les médecins généralistes intéressés du territoire.

Le projet de la CPTS LVO est de **former 4 autres médecins généralistes** pour « couvrir » le territoire en 2023. La formation continue est programmée sous forme de 6 demi-journées en binôme chaque année. Des consultations dédiées à la dermatologie par ces médecins correspondants dans leur cabinet respectif sur adressage des autres collègues médecins généralistes ou réorientation par les dermatologues de l'hôpital sont réalisées depuis la formation.

Domaines de compétence : avis sur une lésion (grains de beauté suspects, suspicion de mélanome, de carcinome); avis ponctuel sur des pathologies « simples » (acné, psoriasis, cryothérapie par azote, ablation de petites lésions gênantes) ; suivi régulier de patient à risque (patient aux antécédents de cancers dermatologiques, patients sous immunosuppresseurs).

- 6 médecins généralistes : 1060 créneaux de consultations en dermatologie en 2022
- Plus de 92 actes de chirurgie réalisés
- 50% de patients issus de la coordination entre généralistes du territoire



1

AXE
ACCÈS AUX SOINS

2

AXE
PARCOURS

3

AXE
PRÉVENTION

4

AXE
GESTION DE CRISE

5

AXE
QUALITÉ

6

AXE
ACCOMPAGNEMENT DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION EN SANTÉ

- Agir sur ma santé - Prendre son assiette en main
- Vaccin pneumococcique
- Impact des écrans sur la santé des enfants
- Prendre soin des soignants
- Prévention du risque suicidaire chez le collégien





AXE PRÉVENTION

AGIR SUR MA SANTÉ - PRENDRE SON ASSIETTE EN MAIN

Le 1er et 2 avril 2022, une action de prévention sur l'alimentation « prendre son assiette en main » s'est déroulée sur la commune de Challans. Le but était de sensibiliser la population à l'importance de son assiette, de son contenu et à son environnement autour de 6 ateliers animés par des professionnels de santé du territoire.



La 1ère journée était consacrée aux élèves de CP, CE1 et CE2 et a rassemblé 190 élèves. Le second jour, l'action était ouverte au grand public. Au total, nous avons eu 300 participants sur 2 jours.

Nous souhaitons reconduire cette action sur le territoire de Noirmoutier durant le 2ème semestre 2024. Un 1er groupe de travail a eu lieu le 28 mars 2023 avec les professionnels de santé qui avaient participé à la 1ère action et de nouveaux professionnels de Noirmoutier souhaitant s'impliquer dans ce projet.

VACCIN PNEUMOCOCCIQUE

Une action de prévention conjointe de l'Assurance maladie et de la CPTS LVO concernant la vaccination contre les infections invasives à pneumocoque a été réalisée au dernier trimestre 2022 sous forme d'un courrier adressé aux patients, les incitant à consulter leur médecin traitant.

Elle concerne les personnes âgées de plus de 65 ans ayant des antécédents cardiologiques, pneumologiques ou du diabète de type 2 traité. Une évaluation de cette action sera réalisée d'ici l'été 2023.

IMPACT DES ÉCRANS SUR LA SANTÉ DES ENFANTS

Un groupe de professionnels de santé (orthoptiste, orthophoniste, pédicure-podologue et psychologue) ont mis en place une action visant à sensibiliser les 683 élèves de maternelle et de primaire des 4 écoles de Saint-Gilles Croix-de-Vie à l'impact des écrans sur leur santé, en partenariat avec les équipes éducatives et la mairie de la commune.

Une centaine de parents ont participé à une soirée d'information et d'échange animée par le groupe de professionnels de santé libéraux et par l'intervention de la compagnie théâtrale Les Expresso.



Grâce au concours des enseignants, les élèves ont été sensibilisés via différents supports pédagogiques et ont ensuite participé à la semaine « les écrans autrement ». Cette dernière a donné lieu à la remise de diplômes par le maire de la ville afin de féliciter leur engagement.

3

AXE PRÉVENTION

PRENDRE SOIN DES SOIGNANTS



Un questionnaire a été adressé aux professionnels de santé en janvier 2023 afin de connaître leurs besoins d'accompagnement sur les difficultés rencontrées. Nous avons obtenu 78 réponses. 83% des professionnels trouvent pertinente l'idée de créer une offre d'aide et de soins dédiée.

Les formes de soutien privilégiées sont :

- Temps de formation (savoir dire « non », gestion des patients agressifs)
- Groupe d'échange et de parole
- Groupe d'analyse de pratiques
- Temps de relaxation, sophrologie....

Nous travaillons maintenant sur différentes actions à savoir :

- La création d'une page spéciale sur le site internet avec les différentes ressources disponibles en cas de difficultés et notamment l'association SPS (Soins aux Professionnels de Santé).
- La mise en place de groupes de parole ou d'échanges entre professionnels.

PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE CHEZ LE COLLÉGIEN

Une action de prévention du risque suicidaire s'est déroulée le 1er mars (sensibilisation des enseignants) et le 17 mars (intervention auprès des 62 élèves de 4ème et 3ème), à Challans au collège J.Auriol, grâce à la collaboration de son équipe éducative et de l'association d'écoute L'Oreille Active.

Cela été l'occasion d'élaborer un parcours spécifique en santé mentale, en partenariat avec les différents services du territoire (le CMP, la Maison Des Adolescents, le bus l'Arpenteur de la communauté de communes Challans-Gois, les psychologues et les psychiatres libéraux). Une soixantaine d'élèves ont bénéficié de cette action sur la confiance et l'estime de soi grâce à l'intervention d'une chargée de mission de l'association L'Oreille Active, en présence de membres de l'équipe éducative du collège et d'une infirmière libérale.

Le retour de l'ensemble des élèves sur l'intervention est positif :

- Intervention appréciée, instructive et intérêt pour le sujet **84%**
- Sentiment de mieux se connaître **65%**
- Décision de changer des choses dans son comportement **57%**



Après évaluation, cette action initiée par des professionnels de santé libéraux de la CPTS LVO sera reconduite sur d'autres établissements.

PARTICIPER À LA GESTION DE CRISE SANITAIRE

- Gestion des centres de vaccination contre la Covid-19
- Plan d'action de gestion de crise sanitaire exceptionnelle

1

AXE
ACCÈS AUX SOINS

2

AXE
PARCOURS

3

AXE
PRÉVENTION

4

AXE
GESTION DE CRISE

5

AXE
QUALITÉ

6

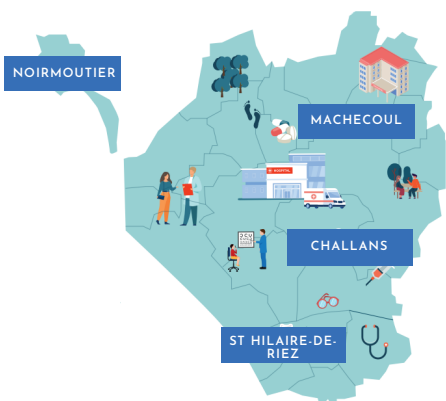
AXE
ACCOMPAGNEMENT DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ



4

AXE GESTION DE CRISE

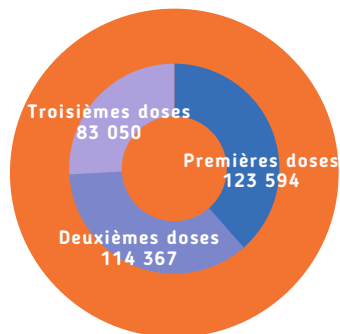
GESTION DES CENTRES DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19



De janvier 2021 à février 2022, la CPTS LVO et les villes de Challans, St Hilaire-de-Riez et la communauté de communes Sud Pays de Retz ont géré les **centres de vaccination anti-COVID** de Challans, St Hilaire-de-Riez et Machecoul/ St Mème. Le centre de vaccination de Noirmoutier a été géré par la mairie de cette commune, en partenariat avec la MSP multisite de l'île de Noirmoutier.

De nombreux professionnels de santé ont participé aux centres de vaccination :

- Médecins : 191
- Infirmiers : 319
- Pharmaciens : 33
- Sages-femmes : 5
- Pédicure-podologue : 1



321 011 doses (données arrêtées en avril 2022)

PLAN D'ACTION DE GESTION DE CRISE SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

Les CPTS ont, pour mission socle, depuis la publication de l'avenant 2 à l'Accord conventionnel interprofessionnel (ACI) CPTS, la préparation d'un plan d'action leur permettant de participer à la réponse du système de santé face à une situation sanitaire exceptionnelle voire une crise sanitaire grave.



Afin d'amorcer ce travail, nous allons réaliser un **retour d'expériences sur la gestion de la crise COVID** sur notre territoire avec les MSP et les centres municipaux de santé ou centres de santé.

La 1ère réunion est programmée en mai 2023.

1

AXE
ACCÈS AUX SOINS

2

AXE
PARCOURS

3

AXE
PRÉVENTION

4

AXE
GESTION DE CRISE

5

AXE
QUALITÉ

6

AXE
ACCOMPAGNEMENT DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

QUALITÉ : AMÉLIORER L'INTERCONNAISSANCE ET LA COMMUNICATION PLURIPROFESSIONNELLE

- Répertoire des professionnels de santé - fiches métiers
- Fiches métiers IPA/Assistant médical/Infirmier Asalée
- Soirée de mise en valeur des podologues, orthophonistes et orthoptistes
- Guide du référent projet





AXE QUALITÉ

RÉPERTOIRE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ - FICHES MÉTIERS

La CPTS LVO et plusieurs professionnels de santé ont conjointement travaillé afin de créer un **répertoire des professionnels santé libéraux** qui définirait les missions, la patientèle et les moyens d'accessibilité des métiers cités dans cet outil.



Ces fiches métiers seront actualisées et développées régulièrement avec de nouveaux métiers. Ce répertoire est accessible depuis la **boîte à outils** présente sur la plateforme Plexus.

FICHES MÉTIERS IPA/ASSISTANT MÉDICAL/INFIRMIER ASALÉE

Afin d'améliorer la connaissance des spécificités des "nouveaux" métiers de la santé que sont l'infirmier en pratique avancée (IPA), l'assistant médical et l'infirmier ASALÉE, la CPTS LVO a créé **une page sur son site internet** contenant les fiches d'informations de ces métiers.

SOIRÉE DE MISE EN VALEUR DES PODOLOGUES, ORTHOPHONISTES ET ORTHOPTISTES

Une soirée mettant en valeur **trois métiers de la santé** s'est déroulée le 8 novembre 2022 et a accueilli environ 80 personnes qui ont pu **découvrir** certains aspects peu connus de ces métiers et ainsi améliorer leur connaissance de ces derniers.

Suite à cette soirée, la CPTS LVO envisage d'organiser des **rencontres métiers** dans le but de **favoriser l'interconnaissance** et de **recenser les besoins** afin d'actualiser son plan d'action.

GUIDE DU RÉFÉRENT PROJET

La CPTS LVO et la CPTS d'Ancenis ont travaillé ensemble à la création d'un "guide du référent projet" qui est un **kit de gestion à destination des référents de projets** menés par les CPTS. Le but de ce support est de proposer aux professionnels de santé qui souhaitent mettre en place des actions, **une méthodologie et une boîte à outils**. Il s'agit d'un guide simple et "clé en main".

Celui-ci est proposé par les coordinatrices de ces CPTS qui souhaitent transmettre des compétences en méthodologie de projet.



Ce guide sera **disponible dans la boîte à outils** présente sur la plateforme Plexus.



AXE

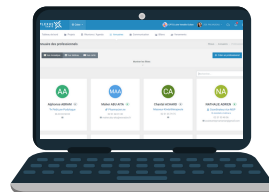
ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

PLATEFORME PLEXUS

L'espace adhérent Plexus est une **plateforme** qui a été mise en place au début de l'année 2022. En vous connectant à celle-ci, vous avez **accès à des dossiers autour des actions** menées par la CPTS LVO, à **une boîte à outil** qui comprend de nombreuses ressources et documents utiles pour votre profession ainsi qu'à un **annuaire des professionnels de santé libéraux** du territoire et de ses structures associées.

ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX DU TERRITOIRE

Un annuaire des professionnels de santé du territoire a été déployé durant l'été 2022 sur la plateforme Plexus. Cet annuaire est **mis à la disposition de tous les adhérents** de la CPTS LVO et est en cours de mise à jour et de développement.



BOÎTE À OUTILS



La boîte à outils disponible sur Plexus, depuis le tableau de bord, permet aux adhérents **d'accéder à des documents ressources** touchant différents sujets comme les personnes âgées, le handicap ou encore les addictions. Celle-ci sera régulièrement alimentée de nouveaux documents utiles.

ATTRACTIVITÉ : PARCOURS D'ACCUEIL

Afin de **favoriser l'accueil des professionnels de santé s'installant** sur le territoire, la CPTS LVO a travaillé sur un **parcours d'accueil**, sous la forme d'une **page web** présente sur son site internet et accessible à tous. Un formulaire de prise de contact avec la CPTS LVO ainsi que des numéros utiles aux professionnels s'installant y ont été relayés.



La CPTS LVO réalise actuellement un travail avec les collectivités dans le but de créer un **kit d'accueil complet** pour faciliter l'intégration des professionnels de santé.



VOS CONTACTS

Nathalie RICHARD

Directrice de la CPTS LVO



coordination@cpts-lvo.com

Zoé PALVADEAU

Chargée de communication et
assistante administrative



secretariat@cpts-lvo.com

